

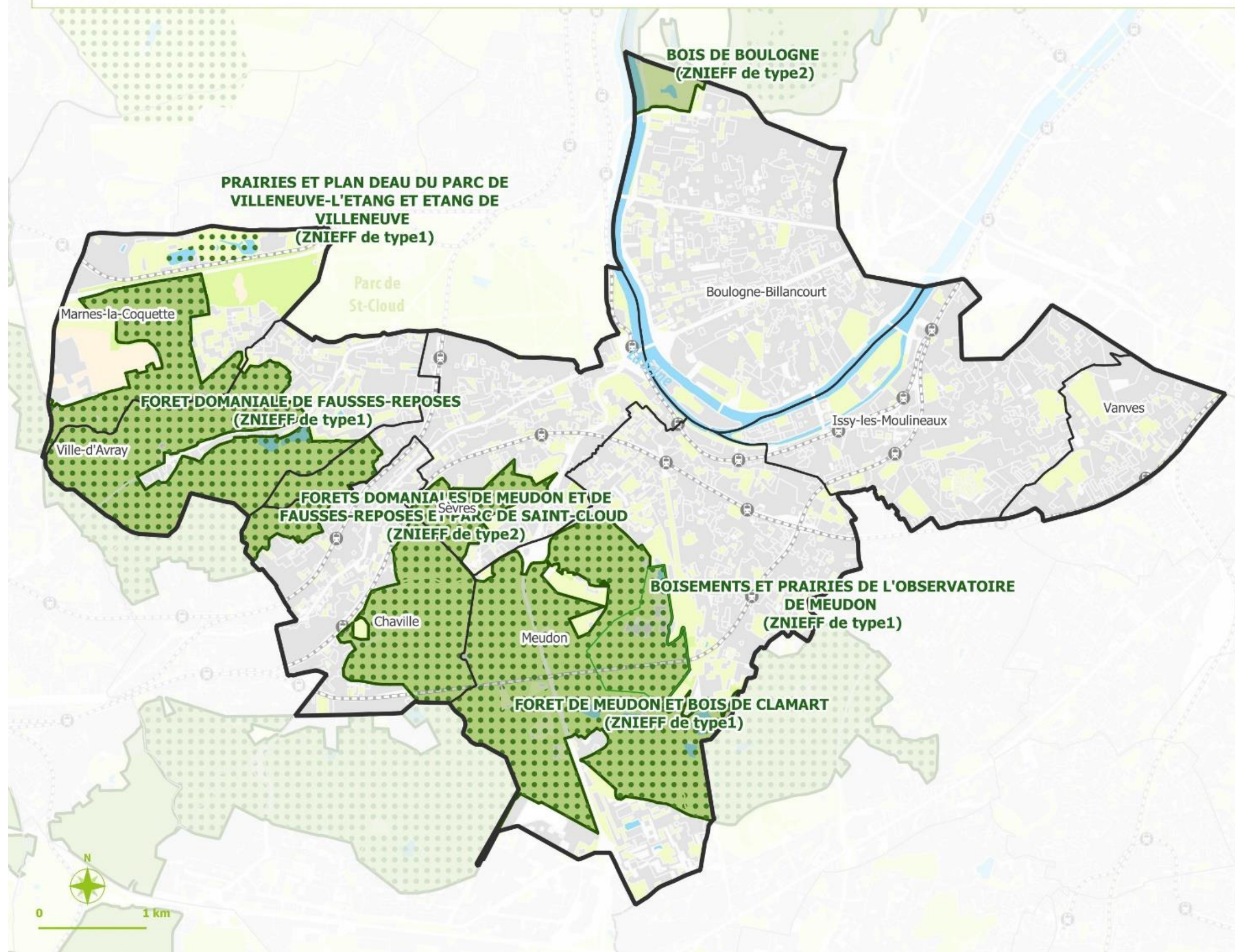
5.3.2. Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Territoire
du 11 décembre 2024 approuvant le projet de PLUi

Carte des ZNIEFF à GPSO

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

PLUi de l'EPT Grand Paris Seine Ouest



Occupation du sol

-  Forêts
-  Milieux semi-naturels
-  Espaces agricoles
-  Eau
-  Espaces ouverts artificialisés
-  Urbain
-  Transports

Périmètre d'inventaire

-  Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I
-  Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type II

Liste et descriptif des ZNIEFF à GPSO

ZNIEFF présentes sur le territoire (Source : fiches d'inventaires des ZNIEFF, INPN, 2022)

ID	Type	Nom	Superficie totale	Habitats déterminants
110030016	Type 1	Prairies et plan d'eau du parc de Villeneuve l'étang et étang de Villeneuve	20 ha	- Eaux douces stagnantes - Végétations aquatiques - Terrains en friche et terrains vagues - Terrains en friche
110001691	Type 1	Forêt domaniale de Fausses-reposes	651 ha	- Chênaies-charmaies - Forêts de chênes sessiles du nord-ouest
110001693	Type 1	Foret de Meudon et bois de Clamart	1 138 ha	- Eaux douces stagnantes - Pelouses des sables calcaires - Chênaies-charmaies ; Forêts de chênes sessiles du nord-ouest
110030014	Type 1	Boisements et prairies de l'observatoire de Meudon		- Pelouses des sables calcaires - Chênaies-charmaies ; Chênaies acidiphiles
110030022	Type 2	Forêt domaniale de Meudon et de Fausses-reposes et parc de Saint-Cloud	1 890 ha	- Eaux douces stagnantes - Végétations aquatiques - Pelouses des sables calcaires ; Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides ; Pâtures mésophiles - Chênaies-charmaies - Forêts de chênes sessiles du nord-ouest - Bois marécageux d'aulne, de saule et de myrte des marais - Saussaies marécageuses - Cariçaies à Carex vesicaria - Alignements d'arbres - Communautés sub-naturelles des pacs - Terrains en friche
11001696	Type 2	Bois de Boulogne	665 ha	- Lisières (ou ourlets) forestiers thermophiles - Forêts caducifoliées - Bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes - Forêts de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens - Terrains en friche

ID	Type	Nom	Description
110030016	Type 1	Prairies et plan d'eau du parc de Villeneuve l'étang et étang de Villeneuve	Ce parc regroupe une diversité d'habitats. Le bois, d'une surface de deux hectares, comprend des arbres pluriséculaires, des chênes et des frênes entres autres. Les sous-bois non entretenus sont des lieux de quiétude pour de nombreuses espèces d'oiseaux. La friche qui jouxte l'institut Pasteur est l'élément le plus intéressant de la ZNIEFF. Elle accueille deux insectes protégés, le Grand Paon de nuit (<i>Saturnia pyri</i>) et le Conocéphale gracieux (<i>Ruspolia nitidula</i>). Des prospections complémentaires mériteraient d'être entreprises. Le plan d'eau est bordé par des roselières de surface réduite et par des fragments de boisements humides. L'Étang de Villeneuve regroupe deux plans d'eau de petite surface. Ces plans d'eau sont entourés par une bande de végétation relativement large dont la flore regroupe majoritairement des plantes liées aux milieux fréquemment entretenus (pelouses urbaines) et quelques espèces liées aux prairies mésophiles. Ces plans d'eau accueillent plusieurs espèces d'oiseaux durant la période hivernale, notamment la Foulque macroule (<i>Fulicula atra</i>), le Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>) et le Grand Cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>).
110001691	Type 1	Forêt domaniale de Fausses-reposes	La forêt de Fausses-Reposes est une forêt domaniale située principalement dans les Hauts-de-Seine et secondairement dans les Yvelines. Ancienne forêt royale proche de Versailles, c'est aujourd'hui une forêt gérée par l'Office National des Forêts (ONF). C'est, en surface, la deuxième forêt des Hauts-de-Seine après la forêt de Meudon. Ce massif forestier regroupe principalement des habitats liés aux chênaies sessiliflores et aux chênaies-charmaies. Les habitats humides se restreignent aux étangs de Ville d'Avray et à quelques mares intra forestières. L'intérêt de la ZNIEFF concerne plus précisément l'entomofaune des vieux boisements. Le massif forestier regroupe des coléoptères inféodés aux gros bois matures de chêne comme le Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>), espèce inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats », déterminante ZNIEFF, assez rare dans les forêts des Hauts-De-Seine (92) et dans les forêts franciliennes (idf) ou <i>Phloeotrya vaudoueri</i> (rare 92, assez rare idf). Certains coléoptères sont inféodés aux gros bois d'essences dites secondaires comme <i>Agrilus ater</i> (rare 92, assez rare idf) qui disparaissent des forêts intensivement exploitées (saule, bouleau). Il héberge également des coléoptères vivant dans les cavités de ces gros bois comme le Taupin de Megerle (<i>Ampedus megerlei</i>), déterminant ZNIEFF. Outre l'intérêt pour l'entomofaune, ces vieux boisements possèdent également un intérêt pour l'avifaune et notamment les espèces cavernicoles comme le Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>), le Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>), le Rouge-queue à front blanc (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>), le Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata</i>) et le Pigeon colombin (<i>Columba oenas</i>). Ces parcelles sont également bénéfiques à certains chiroptères comme la Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>) et la Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>), recensées sur le massif forestier de Fausses-Reposes. Par ailleurs, les 8 espèces de chauves-souris ont été recensées sur l'étang de Ville d'Avray, ou à

			proximité proche. La Pipistrelle commune et la Sérotine commune ont également été observées au sein de chemins ou en lisière de forêt. La faible diversité odonatologique s'explique, d'une part, par le fait que la forêt domaniale de Fausses Reposes ne présente, comme type d'habitats humides, que des mares intra forestières. Ces milieux sont souvent réputés pauvres pour leur faune odonatologique surtout en absence de milieux annexes (fossés alimentés, sources, suintements, ruisselets...) ou d'une plus grande ouverture (mares de lisières bien exposées)
110001693	Type 1	Foret de Meudon et bois de Clamart	Ce massif forestier regroupe principalement des habitats liés aux chênaies sessiliflores et aux chênaies-charmaies. Les habitats humides regroupent des étangs, des mares et des boisements humides. Cette forêt est gérée par l'Office National des Forêts (ONF). Pour ce qui est de la faune, un des intérêts concerne l'entomofaune des vieux boisements. La forêt de Meudon regroupe des coléoptères inféodés aux gros bois matures de chêne : le Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>), espèce inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats », déterminante ZNIEFF, assez rare dans les forêts des Hauts-de-Seine (92) et dans les forêts franciliennes (idf). Elle accueille également des coléoptères vivant dans les cavités de ces gros bois : le Taupin de Megerle (<i>Ampedus megerlei</i>), déterminant ZNIEFF. Outre l'intérêt pour l'entomofaune, ces vieux boisements possèdent également un intérêt pour l'avifaune et notamment les espèces cavernicoles comme le Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>), le Pic mar (<i>Dendrocopus medius</i>), le Rouge-queue à front blanc (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>), le Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata</i>) et le Pigeon colombin (<i>Columba oenas</i>). Un autre intérêt de ce massif forestier est le réseau d'habitats humides qui regroupe des étangs, des mares et des boisements humides. Ces habitats, en relation plus ou moins directe, permettent la reproduction et le développement des amphibiens et des odonates, dont certaines espèces sont remarquables. Ces milieux sont aussi bénéfiques aux chiroptères. A l'est du site, la ZNIEFF intègre les boisements et les prairies de l'Observatoire de Paris. Les pelouses sablo-calcaire et les prairies hébergent plusieurs espèces remarquables (protégées, déterminantes). La diversité des habitats est attractive pour une avifaune riche et variée.
110030014	Type 1	Boisements et prairies de l'observatoire de Meudon	L'Observatoire de Paris est installé au sommet du coteau de Meudon-la-Forêt, formant un vaste plateau limitrophe sur la face est, également pentue, de la forêt de Meudon. Au sein du Parc, environ 45 hectares sont laissés en leur état naturel depuis la Révolution, en faisant une véritable réserve pour la faune et la flore, espace particulièrement rare dans le département des Hauts-De-Seine. La mise en place récente d'un fauchage tardif laisse présager d'une augmentation de la diversité faunistique et floristique. La tranquillité du site et la présence de nombreux arbres morts ou dépérissant sont un atout majeur pour la faune, notamment pour les oiseaux, les chiroptères et les coléoptères. Pour ce qui est de l'entomofaune, la plupart des espèces déterminantes sont liées aux lieux herbeux riches en graminées et en plantes mellifères avec quelques buissons, dans des secteurs bien ensoleillés. Ces

			milieux se raréfiant autour de la capitale, plusieurs espèces trouvent là un lieu de refuge. On y recense ainsi : le Demi-deuil (<i>Melanargia galathea</i>), la Mante religieuse (<i>Mantis religiosa</i>) et le Grand Paon-de-nuit (<i>Saturnia pyri</i>), ces deux derniers sont protégés au niveau régional. La diversité des habitats est attractive pour une avifaune riche et variée. Parmi cette dernière, le site accueille 2 espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » qui se reproduisent régulièrement sur le site : le Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>) et la Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) Pour ce qui est de la flore, l'espèce la plus remarquable est le Spiranthe d'automne (<i>Spiranthes spiralis</i>). Ce site héberge également l'Alisier de Fontainebleau (<i>Sorbus latifolia</i>).
110030022	Type 2	Forêt domaniale de Meudon et de Fausses-reposes et parc de Saint-Cloud	La ZNIEFF inclut tous les secteurs d'intérêt écologique et les milieux connexes qui jouent un rôle reconnu in situ auprès de la faune. Cette ZNIEFF n'héberge pas moins de 31 espèces déterminantes pour la création de ZNIEFF en Île-de-France. L'intérêt de la ZNIEFF est tant faunistique, entomofaune notamment (16 espèces déterminantes), que floristique (10 espèces déterminantes). La majorité des espèces déterminantes ZNIEFF sont des bioindicateurs forestiers (6 sur 8) et 6 sont des espèces saproxyliques. Un autre intérêt de ces massifs forestiers est le réseau d'habitats humides qui regroupe des étangs, des mares intra forestières et des boisements humides. Ces habitats, en relation plus ou moins directe, permettent la reproduction et le développement des amphibiens et des odonates, dont certaines espèces sont remarquables. Parmi les 6 espèces d'amphibiens, une espèce est déterminante pour la création de ZNIEFF : le Triton alpestre (<i>Triturus alpestris</i>). Les habitats humides qui sont constitués de peuplements forestiers humides (Chênaies-frênaies et Aulnaies) constituent les habitats boisés les plus originaux des massifs forestiers. Ces boisements humides sont régulièrement parcourus par des ruisseaux et parsemés de dépressions ombragées. Les fonds de vallon permettent l'expression d'espèces méso-hygrophiles à hygrophiles. Les espaces « ouverts » (prairies, pelouses, friches) favorisent le développement des lépidoptères et orthoptères dont la Decticelle bariolée (<i>Metrioptera roeselii</i>), qui est considérée comme vulnérable et déterminante ZNIEFF en Île-de-France.
11001696	Type 2	Bois de Boulogne	Le Bois de Boulogne accueille des populations de chiroptères et plusieurs insectes remarquables sur ses lisières et dans les vieux boisements. Les données entomologiques indiquent un caractère particulièrement ancien de ce massif. Les vieux bois ont un rôle majeur pour la faune saproxylique plutôt exceptionnel pour un massif enclavé comme celui-là. À l'ouest de la zone, les rives de la Seine permettent le développement de plusieurs plantes liées aux milieux humides et aux rives. Les friches et certains milieux plus anthropisés sont également propices au développement de quelques plantes remarquables.